



Conseil Municipal

du mercredi 09 juin 2021

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, SALTON Gérard, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, VRIGNON Bertrand, DUNAC Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck, DORDE Maéva

Procurations : Mme DUNAC Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
M. BRACCO Patrice à Mme DUQUESNE Céline
M. DEBOST Bernard à Mme SABLAYROLLES Rolande
Mme DUPONT Martine à Mme NITART France
Mme ANTHOINE-SAVARY Kathia à Mme ROMERO Muriel
M. SALTON Gérard à M. LUPOTTO Gérard
M. VRIGNON Bertrand à M. BEUGNIET Pierre
M. ZIZZO François à Mme DOTTAIN Laurence
Mme DORDE Maéva à M. CHIBANI Franck

Secrétaire : Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse

- 1) Fournitures scolaires années 2021 - 2022 et 2022 - 2023 : la société Charlemagne a été retenue
- 2) Tarifs cantine à compter du 01^{er} septembre 2021 : inchangés : enfants de la commune : 3.99 € - hors commune : 8.18 €
- 3) Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école, année scolaire 2019-2020 : 1 259.69 €
- 4) Acquisition du bâtiment de la gare : demande de subvention au Conseil départemental et à la Communauté de communes
- 5) Aménagement du jardin d'enfants : demande de subvention au Conseil départemental et à la Communauté de communes
- 6) SDEG - Electrification rurale : renforcement de la route du tram
- 7) Prix de l'eau à compter du 01^{er} juillet 2021 : afin de maintenir les aides de l'Agence de l'eau qui apportent à la commune plus de 20 000 € par an, le tarif de l'eau et de l'assainissement passe de 2.50 € à 2.75 € le m3, soit 2.47 € de plus par mois pour une facture type de 120 m3 et reste un des plus bas du département
- 8) Représentants de la commune au CCAS : modificatif : élection de M. Pierre BEUGNIET
- 9) Virement de crédits - Budget M 14 Commune
- 10) Subventions façades et décors : trois attributions rue du Château et une attribution rue Saint Sébastien
- 11) ~~Admission en non valeur~~ : délibération retirée
- 12) Biens vacants sans maître
- 13) ~~Offres de concours~~ : délibération retirée
- 14) Subvention à l'association Les Amis de L'Escarène et du Haut Paillon : 4 500 €, en complément de la 1^{ère} subvention également du même montant, les festivités de cette association pouvant être organisées cet été

Les délibérations n° 11 et 13 ont été retirées - La délibération n°14 a été rajoutée

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Jean, Alexandre SIRI ancien Adjoint au Maire de la commune décédé le quatre juin 2021.

Monsieur le Maire souligne l'effort constant fait par la commune pour les fournitures scolaires : 62 € par enfant et par an (15 € à Nice).

Rappel : Le Centre de vaccination intercommunal regroupant les communes de Berre les Alpes, Blausasc, L'Escarène, Lucéram, Peille, Peillon et Touët de L'Escarène mis en place à la salle Edith Piaf à L'Escarène au mois de janvier fermera le 02 juillet 2021. Des 2^{èmes} injections sont prévues le 23 juillet et le 07 septembre 2021.

Plus de 7 000 vaccinations ont déjà été effectuées.

Les RDV doivent être pris auprès de la Maison de services au public, 14 rue du château : tél 04 92 00 95 90.

Rappel : Maison de services au public - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 (les jeudis et vendredis à 13H30).

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

